

## Plan sport santé bien-être en Paca Signature ce jour à l'ARS

Marseille, le 28 juin 2013.

Paul Castel, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) et le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur représenté par Jacques Cartiaux, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, signent le plan régional sport santé bien-être 2013-2016 pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan décline les grandes orientations du plan national lancé en décembre 2012 par Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé.

Le plan régional sport santé bien-être vise à favoriser **l'amélioration de l'état de santé des personnes atteintes de maladies chroniques**, notamment le diabète, le surpoids et l'obésité, certains cancers, les maladies du cœur ou des vaisseaux et les maladies respiratoires, des personnes avançant en âge, et des personnes handicapées.

Il programme la **promotion et le développement d'une offre adaptée d'activités physiques et sportives** considérées comme un véritable traitement de la maladie.

Les résultats sont désormais largement démontrés, avec de grands bénéfices associés pour le maintien de l'autonomie, l'intégration sociale et la qualité de vie, facteurs qui sont avant tout recherchés chez les personnes âgées ou handicapées.

Notre région se caractérise par de fortes disparités d'accès aux soins et aux services de santé. Le Projet régional de santé, arrêté par l'Agence régionale de santé, fixe comme priorité la réduction des inégalités de santé ; le plan sport santé bien-être s'inscrit dans cette démarche.

**Il s'agit d'aider à la reprise progressive d'une activité physique des personnes qui se sont, pour une raison ou une autre, éloignées de toute pratique**, en les conseillant, en les soutenant, et en personnalisant l'activité qui leur est proposée en fonction de leur propre choix.

Cette activité devant rester adaptée à leurs envies, et à leurs capacités physiques et psychiques qui ne sont certainement pas celles d'un sportif régulier, toute idée de compétition étant a fortiori écartée dans ce contexte.

Le plan sport santé bien être s'articule autour de trois axes forts :

- recenser et donner une meilleure visibilité aux structures et professionnels sportifs développant une offre d'activités physiques et sportives adaptée à ces publics, et développer cette offre ;
- intégrer les activités physiques et sportives dans le parcours de santé et plus globalement le parcours de vie de la personne, afin de prendre en considération l'ensemble des éléments relatifs à sa santé, à ses souhaits, son histoire, son mode de vie, et en visant une inscription de cette pratique dans la durée ;



- inciter les médecins et les autres professionnels de santé à recommander des activités physiques et sportives à leurs patients, au travers de formation et de rencontres avec le milieu sportif, et grâce à la création d'un réseau régional regroupant l'ensemble des partenaires concernés afin de tous œuvrer dans le même sens.

100 000 euros sont prévus pour la région Paca sur l'enveloppe du Centre national de développement du sport (CNDS).

Ces crédits sont distribués par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), ils s'intègrent dans un budget global de près de 800 000 euros consacré à l'ensemble des actions sport santé en 2012 par la DRJSCS et l'ARS.

Ce plan est le fruit de la collaboration entre l'ARS et la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, il s'appuie sur le dynamisme du monde sportif et des professionnels et structures de santé qui ont déjà fortement investi ce domaine.

#### Contacts Presse

Agence régionale de santé Paca

> Valérie Bourgeois : 07 87 00 56 31

> Christophe Barrières : 04 13 55 83 71

DRJSCS

> Henri Carbuccia : 04.88.04.00.87